

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 6 février 2012 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
Mme Marie-Claude Lemieux
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel ROY
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin,

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 9 janvier 2012.
3. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2012.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2012.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers
7. Carrières et sablières pour les années 2009 – 2010 – 2011 et années futures.
8. Mandat à un notaire pour les désignations cadastrales (Vente pour taxes)
9. Demande pour le programme «Emplois Été Canada 2012»
10. Demande de la Fabrique – Salle gratuite.
11. Dérogation mineure
12. Demande à la CPTAQ
13. Adhésion 2012 à la Chambre de commerce de Lotbinière
14. Gaz de schiste
15. Affaires nouvelles :
 - a) Cours de l'ADMQ
 - b) Demande de versement CDE Val-Alain
 - c) Achat de cadenas
 - d) Pompier
16. Période de questions
17. Levée de la séance

.....

2012-02-016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-017

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2012.

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 9 janvier 2012, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2012.

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 9 janvier 2012, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-019

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2012.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2012.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-02-020

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de février 2012 :

1200033 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération	1 378.94
1200034 – Municipalité de Laurier-Station : Déchets	1 948.42
1200035 – MRC de Lotbinière : Quote-part	6 810.82
1200036 – Receveur Général du Canada : Retenue à la source	1 008.86
1200037 – Hydro-Québec : Salle, Loisirs, Entrepôt, Garage	2 222.11
1200038 – Supérieur Propane : Garage, Loisirs, Salle	341.34
1200039 – Têlus Mobilité : Internet sans fil	45.91
1200040 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	2 512.57
1200041 – Raynald Saucier : PR	45.00
1200042 – MRC de Lotbinière : Impressions	15.00
1200043 – Hydro-Québec : Éclairage public	494.38
1200044 – Menuiserie R. Bédard & Fils : Quincaillerie	281.47
1200045 – Fonds de l'information sur le territoire : Mutations	6.00
1200046 – Éditions Yvon lais : CM – Renouvellement	138.60
1200047 – Supérieur Propane : Garage, Salle, Loisirs	1 784.87
1200048 – FQM : Dicom	59.62
1200049 – C.E.R. Turmel : Tube, flate, rond	163.59
1200050 – Lavery De Billy : Avocat	233.67
1200051 – Maxxam Analytiques : Analyse d'eau	172.46
1200052 – FADQ Val-Alain : Téléphone	140.03
1200053 – Municipalité de Joly : Entente Incendie et Inspecteur	1 241.80
1200054 – Macpek : Roue acier, écrou	289.89
1200055 – Roulement Techno : Nylon, bolt	21.62
1200056 – Le Réseau Mobilité Plus : Fréquence numérique	246.79
1200057 – Toshiba Solution d'affaires : Surplus photocopies	759.79
1200058 – Würth Canada Limited : Charrue, fusible, adaptateur, round	346.63
1200059 – Marie-José Shiavon: Nom de domaine	15.00
1200060 – Service d'incendie en commun : Entraide incendie	1 880.10
1200061 – Rogers San-fil : Cellulaire pompier	51.91
1200062 – Cinthia Samson : PR	30.00
1200063 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Baril non retournable	883.38
1200064 – Les Pneus PR Ltée : Valve camion, pneu	24.95
1200065 – Bruno Laliberté : Castor	50.00
1200066 – Aiguillage Rousseau : Couteau machine à glace	509.41
1200068 – Canadian National : Passages à niveau	667.24
1200069 – ADMQ : Inscription pour cours	298.94
1200070 – CDE Val-Alain : 1er versement	15 000.00
1200072 –Buropro : Papeterie	330.68
1200073 – Supérieur Propane : Loisirs, Garage, Salle	367.43
1200074 – Têlus Mobilité : Cellulaires	322.60
1200076 – Hydro-Québec : 2 Station de pompage et salle	1 752.58
1200077 – Têlus : Pompier, Municipalité, Loisirs, Internet	414.33
1200078 – Supérieur Propane : Loisirs	36.01
1200079 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	1 055.73
Frais de déplacement	450.55
Salaires	8 060.62

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2012-020

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 54 911.64 \$

France Bisson,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-02-021 CARRIÈRES ET SABLÈRES POUR LES ANNÉES 2009 – 2010 – 2011 ET LES ANNÉES FUTURES

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander à la MRC de Lotbinière, qu'elle revoie le calcul de partage concernant les carrières et sablières pour les années 2009, 2010, 2011 et les années futures.

Que la municipalité de Val-Alain demande 50% du montant à partager pour les années 2009-2010, suite au jugement de la Cour Supérieure, concernant Sablière Val-Alain

Que la municipalité de Val-Alain demande 50% du montant à partager pour l'année 2011, suite aux travaux municipaux et l'assainissement des eaux usées, étant donné que l'entrepreneur a acheté à Sablière Val-Alain 70 072,38 tonnes pour Val-Alain seulement.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-02-022 MANDAT À UN NOTAIRE POUR LES DÉSIGNATIONS CADASTRALES CONCERNANT LES IMMEUBLES POUR VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

Il es proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater le notaire pour faire les désignations cadastrales concernant les immeubles vente pour taxes impayées.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-02-023 MANDAT POUR VENTE DES IMMEUBLES

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater la directrice générale, pour l'envoi de la liste des immeubles qui devront être vendus pour arrérages de taxes et les frais le 9 juin 2012 à moins que les dits arrérages et les frais ne soient payés au préalable.

1146-41-3570 – Mme Maryse Blouin
0947-94-4006 – M. Carl Corbeil

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-02-024 DEMANDE «EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2012.

Il est proposé par Marie-CLaude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de deux (2) animateurs/trices concernant le programme «Emplois d'été Canada 2012»;

Que la municipalité de Val-Alain accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois d'été Canada 2012»;

Que le maire ou le maire suppléant et la directrice générale sont autorisés au nom de la municipalité de signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la municipalité s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité ou le projet soumis serait subventionné.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-02-025

DEMANDE DE LA FABRIQUE – SALLE GRATUITE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande concernant la salle gratuite lors de la soirée du 11 février 2012 au profit de la Fabrique de Val-Alain.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-026

DEMANDE À LA CPTAQ – BRAS D'EDMOND

Considérant que le demandeur Le Bras d'Edmond Inc. demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec, une aliénation, un lotissement et une utilisation à une fin autre que l'agriculture, sur les lots 192-199-A-P et 192-199-B-P, d'une superficie de 35 200 pieds carrés, du cadastre de la paroisse Ste-Emmélie, circonscription de Lotbinière;

Considérant que cette demande est pour régulariser une situation qui existe depuis plus de trente ans et qu'un permis de construction a été émis en 1977;

Considérant que la demande ne contrevient à aucune réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la demande «Le Bras d'Edmond Inc.» si la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, le juge à propos

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-027

CONTRE L'IMPLANTATION DE L'INDUSTRIE DU GAS DE SCHISTE

Considérant que le comité de Val-Alain sur les enjeux réels de l'industrie des Gaz de Schiste au Québec, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de Val-Alain, demandent à la municipalité de Val-Alain de prendre position contre l'implantation de l'industrie du gaz de schiste, entre autre, en refusant d'appuyer les demandes d'autorisation des gazières auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole;

Considérant que l'extraction du gaz de schiste représente un danger de contamination des puits qui abreuvent la population de Val-Alain;

Considérant que cette industrie est controversée partout dans le monde et que certains pays ont interdit cette industrie par mesure de protection pour leur population;

Considérant que cette industrie représente un risque de réduction de la valeur des propriétés de Val-Alain, et par conséquent un risque sur la richesse foncière de la municipalité;

Considérant la baisse de la qualité de vie de la population de Val-Alain qui résultera du développement de cette industrie, en autre par le camionnage intense et la présence de torchères;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité de Val-Alain s'engage à empêcher tout développement de l'industrie du gaz de schiste sur son territoire, dans les limites de ses compétences légales.

Que la municipalité de Val-Alain demande au Conseil de la MRC de Lotbinière de faire effectuer une analyse des impacts de l'exploitation du gaz de schiste sur la qualité de vie des citoyens et sur la valeur foncière des propriétés de la MRC de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-02-028 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 148-2012 – DÉTERMINANT LES DISTANCES SÉPARATRICES POUR PROTÉGER LES PUIITS ARTÉSIENS ET DE SURFACE**

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-Claude Lemieux qu'à une séance ultérieure, le règlement no. 148-2012, déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité de Val-Alain et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidants de la municipalité.

.....

2012-02-029 **COURS ADMQ – LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription au montant de 298,94 \$ et les frais de déplacement, à la directrice adjointe concernant le cours qui se donnera à Victoriaville le 1er mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-030 **DEMANDE DE VERSEMENT DE LA CDE VAL-ALAIN**

Il est proposé par Maire-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers de verser un montant de 15 000,00 \$ pour le mois de février et un deuxième versement pour le mois d'avril 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-031 **ACHAT DE CADENAS – BÂTIMENT AUX ÉTANGS**

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater, l'inspecteur en bâtiment, pour l'achat de cadenas pour le bâtiment aux étangs.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-032 **ACHAT D'UNE RADIO PORTATIVE POUR LE SERVICE D'INCENDIE**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition d'une radio portative pour le service d'incendie pour un montant approximatif de 1 000. \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-02-033 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h20.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.